



BARREAU
LAURENTIDES – LANAUDIÈRE

AVIS AUX MEMBRES DU BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Le 18 avril 2024

Objet : Rénovations_Greffe civil / Délais remise et reconduction

Chères consœurs,
Chers confrères,

Des travaux de rénovation sont en cours au greffe civil du Palais de justice de Saint-Jérôme entraînant plusieurs changements importants dont la relocalisation du personnel à différents intervalles.

La première équipe relocalisée est celle des greffiers(ères). Cette situation occasionne une augmentation des délais de traitement des dossiers.

Aussi, nous vous incitons, dans la mesure du possible et de consentement, à reconduire tout jugement ou ordonnance intérimaire « **jusqu'à tout nouveau jugement** » et ce, jusqu'au 30 septembre 2024.

Quant aux reconductions et remises **d'un délai inférieur à 30 jours** doivent être évitées, à moins de circonstances exceptionnelles, afin de permettre aux greffiers(ères) et au personnel du greffe de s'adapter aux relocalisations et aux différents changements.

Vous remerciant de votre compréhension et comptant sur votre collaboration veuillez agréer, chères consœurs et chers confrères, nos salutations les plus cordiales.

Comité de liaison de la Cour Supérieure pour le district de Terrebonne

c.c. Honorable Élise Poisson, J.C.S., juge coordonnatrice de la Cour Supérieure du district de Terrebonne